

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION
DU CINE-CONCERT ALICE
DE LA COMPAGNIE ARTEFA**

Direction Proximité - Coopération
intercommunale - Enfance jeunesse
EL / LRM
N° 2019-D-169

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président, modifiée,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de conseiller délégué, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de cession du droit d'exploitation du ciné-concert « Alice » passée entre la compagnie ARTEFA située 14 rue Marcel Paul à Angoulême et GrandAngoulême.

Article 2 – Le contrat prévoit une représentation du spectacle le vendredi 26 avril 2019 à 15h00 à la salle des fêtes de Champniers.

Article 3 – GrandAngouleme prendra en charge la représentation pour un montant total de 1 370 € TTC ainsi que les frais de restauration pour cinq personnes pour le déjeuner le jour de la représentation.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **25 avril 2019**

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **26/04/2019**
Publié ou notifié,
Le **26/04/2019**